



la vie communale

D'ICHTRATZHEIM



SEPTEMBRE 2011

N°16

SOMMAIRE

Le mot du maire	P. 2
Renseignements utiles	P. 3
Nouvelles du conseil municipal	P. 8
Mise en place d'une démarche de participation citoyenne	P. 9
La Vie en forêt	P. 10
Syndicat des eaux Ill-Andlau - Rénovation du château d'eau de Fegersheim	P. 11
Une passerelle pour relier Ichtratzheim à Hipsheim	P. 12
Z.A.C. Niederfeld pour bientôt	P. 14
Aménagement de l'entrée du village et rénovation des rues de l'Etang et de la Forêt	P. 16
Ecole	P. 17
Clin d'œil à nos associations	P. 18
Amicale et section des sapeurs pompiers	P. 21
Etat Civil 2010-2011.	P. 22



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants d'Ichtratzheim,

Les fortes mutations, dont nous n'avons certainement pas encore pris toute la mesure, s'annoncent plus profondes que prévu, comme par exemple le transfert de fiscalité qui semble être de plus en plus à la charge des familles. Nous allons avoir besoin de beaucoup de valeurs humaines et de bon sens pour faire aussi bien tout en dépensant moins.

Mais rassurez-vous, à Ichtratzheim les finances sont saines, il n'y a pas d'emprunt toxique, nous avons toujours dépensé pour le bien-être de chacun d'entre nous tout en restant prudent et en prenant notre bâton de pèlerin pour solliciter les subventions. Notre salut est donc de toute évidence dans l'intercommunalité, voire l'intercommunalité renforcée.

Cela faisait des années que nous avons un problème d'éclairage public dans la rue de la forêt pour différentes raisons. Pourtant, il était impensable que nous procédions à l'ouverture des trottoirs sans avoir les moyens de refaire la voirie et surtout de vérifier le réseau d'eau potable posé il y a 40 ans et qui d'un jour à l'autre aurait pu présenter des ruptures de conduites. Avec le Syndicat des eaux Ill-Andlau et Réseaugds (gaz distribution service) de Strasbourg, nous allons mutualiser les dépenses pour une réhabilitation complète des rues de l'étang et de la forêt.

Par la même occasion, pour sécuriser l'entrée du village et casser la vitesse, nous allons réaliser une chicane.

En ce qui concerne la ZAC Niederfeld, elle a pris du retard à double titre, mais justifiable. D'abord la commune via l'aménageur souhaite que les acquisitions foncières, même si elles sont difficiles, se fassent au maximum à l'amiable et seulement in extrémis par expropriation. Et ensuite les préfeuilles ont démontré qu'il y a besoin d'effectuer des fouilles archéologiques ce qui n'était pas vraiment prévu puisque le site n'était pas répertorié en temps que tel. Par contre, si la commune en fait la demande elle pourra bénéficier, pour son patrimoine, de la moitié des objets trouvés.

Une autre réalisation, hautement symbolique, c'est la passerelle sur la Scheer pour relier Ichtratzheim à Hipsheim et vice-versa. Elle permettra surtout de rapprocher les hommes et les femmes dans un monde qui tend de plus en plus à l'individualisme.

Nous n'oublions pas non plus les associations locales avec qui nous travaillons pour pouvoir continuer à les soutenir.

Au présent, comme par le passé, je reste persuadée que ce n'est qu'ENSEMBLE, que nous arriverons, loin de toutes idées partisans, à faire avancer Ichtratzheim dans la bonne direction.

Bien chaleureusement,
Votre Maire
Albertine NUSS.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Rappel des heures d'ouverture de la Mairie

	LUNDI	JEUDI	VENDREDI
SECRETARIAT ouvert au public	9 h à 12 h	9 h à 12 h	15 h à 20 h
Permanence des élus	Vendredi de 18 h à 20 h et sur rendez-vous en cas d'urgence		

Téléphone : 03 88 64 15 54

Fax : 03 90 29 84 23

e-mail : mairie.ichtratzheim@cegetel.net

Site : www.cc-pays-erstein.fr ou www.ichtratzheim.fr

Rappel des horaires d'ouverture de Communauté de Communes du Pays d'Erstein

Heures d'ouverture de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein pour les renseignements concernant le ramassage des ordures ménagères, le changement d'adresse, le remplacement de la poubelle etc...

Communauté de Communes du Pays d'Erstein

2, rue du Couvent BP.30090

67152 Erstein Cedex

Tel : **03 88 64 66 58**

Fax : **03 88 98 04 39**

Contactez-nous

Du lundi au vendredi

8h à 12h - 14h à 17h



Rappel des horaires d'ouverture du service des impôts aux particuliers

Un seul et même endroit (renseignement impôt sur le revenu et CSG, taxe d'habitation, taxes foncières etc...)

2, rue de Savoie à Erstein

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h.

Heures d'ouverture de la Trésorerie d'Erstein

16, rue du rempart

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 15 à 16 h 15.

Heures d'ouverture de la Préfecture du Bas-Rhin

5, Place de la République à Strasbourg

Lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Heures d'ouverture de la Sous-préfecture de l'arrondissement Sélestat-Erstein

4, Allée de la 1^{ère} Armée

Lundi, mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi de 8 h à 12 h

Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Changement au niveau de personnel communal

A partir du 1^{er} mai 2010 Irène KOLB a fait valoir ses droits à la retraite.

Deux jeunes, qui étaient demandeurs d'emploi, ont fait un court passage à la commune. La polyvalence du poste mais aussi le faible nombre d'heures que nécessite le service ne nous ont pas permis de les garder.

La loi le permettant, Irène KOLB est revenue comme accompagnatrice du bus scolaire depuis le 13 septembre 2010.

Antoine SCHALCK s'occupe de l'environnement, il est présent dans la commune du 1^{er} mars au 30 septembre.

Betty SPRAUL s'occupe du nettoyage des locaux communaux et de leur entretien, balayage etc... depuis le 13 septembre 2010.

Nous leur souhaitons bon courage dans leur mission respective.

Un nouveau départ à la retraite

Monsieur BAUMERT Jean-Claude notre forestier (Office National des Forêts) « de Ferster » a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} décembre 2011.

Jusqu'à cette date, il épuise encore ses congés en attendant de pouvoir profiter d'une retraite sereine et paisible. Nous le lui souhaitons de tout cœur.

Rénov'Habitat 67

Un programme de soutien technique et financier de vos projets de réhabilitation du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'agence nationale de l'habitat 2009/2012

Permanences proches de chez-vous les mardis 30 septembre et 18 octobre 2011 de 15 h 30 à 17 h à la Communauté de Communes du pays d'Erstein.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer n'hésitez pas à prendre des renseignements auprès du bureau d'études missionné par le CG – Urbam conseil pig67@urbam.fr ou au 03 29 64 45 19.

Syndicat des eaux ILL-ANDLAU – Contrôle des installations intérieures de distribution d'eau

Après le décret 2008-652 du 2 juillet 2008 qui instaurait la nécessité de déclaration auprès de la mairie tout puits, le syndicat des eaux est passé à la vitesse supérieure notamment au niveau du contrôle de ces installations.

Une technicienne du SDEA est chargée du travail. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. Il y va du risque sanitaire de notre eau potable (interconnexion entre le réseau public d'eau potable et votre réseau privé) mais aussi de son prix, puisque l'eau rejetée de votre puits vers le réseau d'assainissement n'est pas comptabilisée.

Portail de l'assurance retraite

Après son numéro de téléphone unique 3960 l'assurance retraite vient d'inaugurer son portail internet unique www.lassuranceretraite.fr.

Il vous fournira toutes les informations nécessaires à une prise de décision éclairée en matière de retraite.

Centre d'information conseil et accueil des salariés (CICAS)

Ce centre a pour mission de renseigner les futurs retraités sur leurs droits à la retraite complémentaire et à constituer leur dossier ARRCO, AGIRC et IRCANTEC. Son n° d'appel 0 820 200 189 est accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

Le site internet www.service-public.fr ou 3939 allo service public

Est le guichet de renseignement administratif et d'accès aux télé-procédures. Il vous informe sur des sujets quotidiens : perte de papiers d'identité, demande de prestation familiale, licenciement, contrat de location etc.....

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Bas-Rhin (CAUE)

A une mission de prise en charge des particuliers pour la mise en place et l'amélioration de la qualité architecturale et l'insertion dans le paysage bâti et naturel des constructions.

Il est situé 5, rue Hannong à Strasbourg et peut être joignable par tél 03 88 15 02 30 par courriel caue@caue67.com.

Nouveau portail pour les jeunes

Le site internet www.pass-age.fr propose des services adaptés aux jeunes. Une rubrique spéciale emploi, jobs, stage, bénévolat, leur est réservée.

Infobest Kehl/Strasbourg

La permanence de pôle emploi à Infobest Kehl/Strasbourg est à présent mensuelle. Un conseiller bilingue de pôle emploi Alsace vous renseignera sur les questions de perte d'emploi ou de risque de chômage, d'indemnisation et d'ouverture de droits en France mais aussi de recherche d'emploi des deux côtés du Rhin.

Une prise de rendez-vous est indispensable pour un entretien individuel soit par téléphone 03 88 76 68 98, soit par mél kehl-strasbourg@infobest.eu.



Covoiturage organisé par le Conseil Général du Bas-Rhin

Avec la montée du prix des carburants, le covoiturage peut représenter une alternative crédible à l'utilisation individuelle de son véhicule.

En partageant les frais de transport à plusieurs, les automobilistes peuvent réaliser des économies substantielles dans leur budget et parallèlement diminuer significativement la pollution et l'émission des gaz à effet de serre.

Cette solution conviviale permet également la limitation de l'engorgement des axes routiers, notamment aux abords des grandes villes ainsi que la limitation des problèmes de stationnement.

Pour en bénéficier il suffit de contacter covoiturage@cg67.fr.

Restructuration des transports collectifs départementaux

Depuis le 1^{er} juillet 2011 le réseau 67 a fortement évolué avec la mise en place d'une nouvelle tarification pour les clients des transports collectifs départementaux. Cette tarification basée sur un tarif unique de 2 € quelle que soit la distance parcourue permettra au Réseau 67 de gagner en lisibilité et attractivité.

Pour tout renseignement mais aussi pour le rappel de l'ensemble des horaires du réseau 67 sur le département vous pouvez consulter le site www.bas-rhin.fr/se-deplacer.

Transport à la demande (TAD)

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein met à votre disposition un nouveau service : le transport de personnes à la demande (TAD).



Service de Transport de personnes A la Demande

T.A.D. du Pays d'Erstein

Ouvert à tous
dans le périmètre d'action
Hors trajets professionnels et scolaires

Trajet interne au Pays d'Erstein
1 Trajet
2 € / personne en journée
3 € / personne le samedi après 19h

* Payable directement au prestataire de transport

Trajet externe au Pays d'Erstein
1 Trajet
4 € / personne en journée
6 € / personne le samedi après 19h

Le service est accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite

Horaires
du lundi au vendredi 8h - 18h
et le Samedi 8h - 4h du matin
Les réservations doivent se faire la veille de la course avant 18h. Pour toute course du lundi, la réservation doit se faire le samedi avant 12h.
Le service ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés

Tél. 0972 67 67 67
Non surtaxé - Coût d'un appel local

Ne pas jeter sur la voie publique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN

SERVICE ORGANISÉ AVEC NOTRE PARTICIPATION

www.han-erstein.fr

En partenariat avec :

Plus 67 Réseau 09 72 67 67 67

Logo of the Communauté de Communes du Pays d'Erstein and other partner logos.

NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions parmi d'autres...

Vous pouvez consulter l'intégralité des délibérations ainsi que les arrêtés sur le site de la commune www.ichtratzheim.fr

Depuis la dernière édition du bulletin municipal, les principales décisions prises en conseil.....

- 21 septembre 2010** :
- Création de postes d'adjoint technique 2^{ème} classe
 - Réaménagement RD 1083 – désignation du groupe de suivi communal
 - Desserte de la commune en gaz naturel – constitution de la commission « délégation de service public »
 - Taxe d'habitation – abattements
 - Forêt communale – Approbation de l'assiette 2012
- 23 novembre 2010** :
- Cimetière communal – adoption du règlement
 - Législation funéraire – fixation du montant unitaire de la vacation associée à la surveillance d'une opération funéraire
 - Accompagnatrice du bus – paiement des heures complémentaires
- 22 février 2011** :
- Compte administratif 2010
 - Budget primitif 2011
 - Cotisation à la caisse d'accident agricole
 - Subventions aux associations de la commune
 - Forêt communale :
 - * programme des travaux d'exploitation 2011 - état de prévision des coupes
 - * programme des travaux patrimoniaux 2011
 - Commerce ambulant – autorisation d'occupation de voirie
 - Audit énergétique des bâtiments communaux
 - Barrières – gestion des clefs
- 14 mars 2011** :
- Fiscalité communale – vote des taux
 - Délégation de service public pour la fourniture de gaz naturel
 - Travaux de voirie et d'éclairage public rues de l'étang, de la forêt et aménagement de l'entrée du village
 - Taxe sur l'électricité – nouvelles dispositions
 - Plan local d'urbanisme de Lipsheim – avis sur le projet
- 28 avril 2011** :
- Travaux d'éclairage public rues de l'étang et de la forêt
 - Travaux de voirie entrée du village
 - ZAC Niederfeld – modifications mineures
 - Réalisation d'une passerelle métallique sur la Scheer
- 5 juillet 2011** :
- Travaux d'éclairage public rues de l'étang et de la forêt – résultat de l'appel d'offres
 - Travaux de voirie – résultat de l'appel d'offres
 - Forêt communale – bilan annuel 2010
 - Réforme des collectivités territoriales – avis sur l'intercommunalité
 - Réforme des collectivités territoriales – avis sur le SIVU forestier de Centre Alsace.

MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le Chef d'Escadron de Gendarmerie de Sélestat Alain PASQUIER, sous couvert de Madame le Sous-préfet d'arrondissement est chargé de la mise en place d'une démarche de participation citoyenne dans le cadre de la prévention de la délinquance.

C'est l'Etat, pour lutter plus efficacement contre toute sorte de délinquance, qui a relancé le dispositif.

Déjà expérimentée dans 29 départements, cette démarche consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité et la population concernée à la sécurité de leur propre environnement.

Ce dispositif doit permettre de :

- rassurer la population,
- d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité ;

Dans un premier temps, il s'agit d'effectuer une analyse objective du contexte local. C'est ce qui a été fait avec la brigade de gendarmerie d'Erstein.

Ensuite, il s'agit de rechercher l'engagement de la population par des actions de sensibilisation. C'est ainsi que la gendarmerie d'Erstein se propose de faire des réunions publiques avec les habitants d'autres villages ayant la même problématique.

Et pour être complet, le concept vise à développer chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Elles seront donc sensibilisées en vue de :

- l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers etc....
- d'une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements et évènements suspects (démarcheurs trop insistants, ...)
- de l'acquisition du réflexe de signalement aux autorités compétentes de tout fait anormal (véhicule semblant en repérage, dégradations, incivilités...)

Parce qu'il renforce le contact et les échanges au sein de la commune ce concept participe autant à la sécurité qu'au renforcement du lien social entre les habitants.

Dans l'attente des réunions futures avec les instances concernées (gendarmerie, état, etc...) les points sensibles particulièrement à surveiller ont été définis par la commune. Il s'agit :

- de la place de la mairie,
- du chalet des pêcheurs,
- du monument aux morts.

LA VIE EN FORET.



La régénération naturelle.

Pourquoi ?

La forêt se caractérise par une dynamique végétale qui lui permet le plus souvent de se régénérer naturellement. L'expérience montre que 4 à 6 ans après une mise en lumière relative du sol, 75 % des semis potentiels issus des graines des peuplements avoisinants sont présents. Cela reste vrai après les catastrophes de grande ampleur qui découvrent parfois des surfaces importantes ; dans ce cas les pionniers seront majoritaires, notamment à plus de 100 m des lisières subsistances.

La régénération naturelle présente de nombreux avantages :

- **Valorisation du peuplement et du patrimoine génétique local** : maintien des races locales de qualité pour les essences autochtones
- **Bonne biodiversité** : mélange fréquent des semis des différentes essences du peuplement préexistant avec des pionniers parfois, aussi habitats particuliers liés à la futaie claire favorable à de nombreuses espèces faunistiques et floristiques
- **Conservation de l'ambiance forestière, protection des sols** : les générations forestières se côtoient plutôt que ne se succèdent, les sols sont occupés en permanence (pas de rupture du couvert végétal) = limitation de l'érosion et des invasions exotiques
- **Jeunes peuplements stables, résistants, résilients** : densité souvent forte (nature pas avare), bon enracinement de semis, croissance équilibrée (entre parties aérienne et souterraine), faible sensibilité aux aléas climatiques, meilleure résistance à la pression des ongulés (appétence moindre par rapport aux plants élevés en pépinière)
- **Impact paysager favorable** : coupes progressives, conservation partielle du couvert, continuité paysagère
- **Garantie de non importation d'organismes ravageurs ou pathogènes** : risques phytosanitaire en cas de plantation
- **Moindre coût** : économie du coût des plants, de leur mise en terre et souvent de la protection (semis denses, moins appétents)

Source ONF

L'arbre mort, pourquoi le laisse-t-on en forêt ?

Le professionnel de la forêt est convaincu de son utilité ; il faut persévérer et convaincre les propriétaires privés et les propriétaires de forêt communale (nouveaux élus).

Les arbres morts ou creux sont en principe repérés et répartis sur l'ensemble de la surface forestière.

Les bois morts présentent un intérêt biologique, mais il est en concurrence avec l'intérêt économique. Il est donc vivement recommandé d'allier ces deux intérêts.

Les bois morts étaient la plupart du temps évacués ou brûlés par méconnaissance de leur importance.

Les arbres morts souvent forés sont des refuges pour les oiseaux et par la suite lors de leur décomposition contribuent à la richesse des sols. Cette dernière facilitera aussi bien la régénération naturelle que la réussite des plantations.

Arsène LUTZ.

Adjoint au Maire.

SYNDICAT DES EAUX ILL-ANDLAU

RENOVATION DU CHATEAU D'EAU DE

FEGERSHEIM



Un ouvrage vieillissant mais qui fait partie du patrimoine fait l'objet de soins particuliers cette année.

Assurer la pérennité de l'ouvrage et maintenir la qualité de l'eau : une double exigence pour le syndicat des eaux ILL-ANDLAU.

Pas question non plus d'interrompre l'alimentation en eau du secteur pendant les travaux de réhabilitation qui nécessitent sa mise hors service sur une durée de plusieurs mois.

L'impératif est donc d'assurer une production continue au meilleur coût et pour cela de nombreux moyens sont mis en œuvre :

- mise en place d'un groupe électrogène pour secourir l'alimentation électrique de la station de pompage d'Ichtratzheim
- modification des automatismes pour permettre un fonctionnement des 3 stations de pompage 24 h sur 24
- utilisation des variateurs de vitesse pour économiser l'énergie et les réactifs.

En clair, un fonctionnement optimisé des pompes pour ne prélever que le strict nécessaire. En effet, lors d'opérations de ce type, les équipes du SDEA sont obligés de pomper en continu pour assurer une production en permanence supérieure aux besoins des abonnés puisqu'ils ne disposent plus du volume de réserve que constitue le château d'eau. Cela conduit nécessairement à produire des excédents d'eau potable qui sont soit réinjectés directement dans le puits, soit rejetés vers le milieu naturel (cours d'eau, réseau pluvial).

Dans le cadre du chantier de Fegersheim, des variateurs de fréquence sur les moteurs des pompes permettent de réguler au mieux le débit pompé en fonction de la pression mesurée en sortie de station, d'où une diminution des volumes excédentaires rejetés et une optimisation de la consommation d'énergie et du chlore injecté pour le traitement avant mise en distribution.

Trois lots de travaux ont été attribués dans le cadre d'un investissement de l'ordre de 400 000 euros :

- traitement des bétons et de l'étanchéité intérieure et extérieure de l'ouvrage,
- mise en sécurité des accès (garde-corps, fenêtres, serrurerie, huisseries),
- remplacement des conduites de l'ouvrage.

Une étude diagnostic de la structure du bâtiment a précédé les travaux afin de renseigner sur l'état de dégradation du béton et adapter les moyens de réparation.

A noter aussi que le programme de réhabilitation du château d'eau s'accompagne d'un projet de réaménagement des antennes de téléphonie mobile mené avec les opérateurs téléphoniques.

Au total 6 mois de travaux entre avril et septembre 2011 qui concluent deux ans d'études et de préparation du chantier. Et une valeur ajoutée : une intégration paysagère améliorée de l'ouvrage. Une entreprise d'embellissement qui va offrir une seconde jeunesse au château d'eau et confortera son rôle de signal dans le paysage urbain.

Et pour terminer deux chiffres-clef :

1000

Le château d'eau de Fegersheim offre une capacité de stockage de 1000 m³ et dessert 5 communes : Eschau, Ichtratzheim, Fegersheim, Lipsheim et Plobsheim.

L'ouvrage construit dans les années 60 culmine à une hauteur de 40 mètres et affiche une capacité de 1000 m³/h.

1 400 000

Le syndicat des eaux ILL-ANDLAU distribue 1 400 000 m³ d'eau par an.

UNE PASSERELLE POUR RELIER ICHTRATZHEIM A HIPSHEIM



En 2011, d'ici la fin de l'année verra le jour de la première réalisation, fruit du travail initié par la commission intercommunale Hipsheim – Ichtratzheim : une passerelle sur la Scheer pour piétons, promeneurs et cyclistes.

En effet, le 23 février 2010 a été constituée une commission intercommunale composée de membres des conseils municipaux de Hipsheim et Ichtratzheim. Elle a pour mission de faire des propositions de collaborations techniques, environnementales, administratives etc.... aux conseils municipaux respectifs.

Dès 1995 les deux communes ont fusionné leur école en regroupement pédagogique intercommunal et ont mutualisé l'ouvrier communal. Et ce qui ne gâche rien au plaisir de travailler ensemble c'est que ça marche à la satisfaction générale.

D'où a germé ce projet ?

Autrefois existait un chemin (kerichway) qui permettait aux paroissiens (les gens se déplaçaient essentiellement à pied) de rejoindre la « Mutterkirche » à Hipsheim, église commune aux villages de Nordhouse, Hipsheim, Ichtratzheim mais aussi Limersheim et Hindisheim. Le chemin de l'association foncière parallèle à la RD 1083, de par sa circulation et plus particulièrement des camions, est devenu beaucoup trop dangereux pour être fréquenté en toute sécurité. Il fallait donc trouver une autre solution.

Une fois la volonté requise, il reste à concrétiser mais comment ?

Yannick Spillebout, professeur de génie civil et conseiller municipal à Hipsheim a proposé d'y associer ses élèves qui se préparent au CAP métallier et maçon. Ils trouvent donc là un projet concret pour l'application des acquis théoriques.

.....et financièrement ?

Beaucoup de travail bénévole de préparation, de bétonnage etc.... a été effectué par les membres de la commission, des conseillers municipaux des 2 villages qui n'ont ménagé ni leur peine ni leur énergie cet été. Il reste à la charge des 2 communes le matériel et les matériaux que l'on peut chiffrer à environ 5000 € qui seront répartis pour moitié entre les deux.

.....et le résultat ?

Une passerelle relie les 2 communes mais aussi et surtout ses habitants, ses enfants, ses conseils municipaux qui fourmillent déjà de futurs projets communs.

D'ailleurs, ils vous donnent rendez-vous au mois de décembre pour l'inaugurer au même moment que Réseaugds (gaz distribution service) de Strasbourg qui allumera la torchère. Là encore le hasard du calendrier a bien fait les choses puisque les 2 communes sont reliées au même moment au réseau de distribution du gaz naturel.



Z.A.C. NIEDERFELD POUR BIENTOT....

Des préfoilles ont été réalisées, elles aboutiront à des fouilles archéologiques fin du mois d'août-début septembre 2011



Nature et importance des sites découverts

Le diagnostic mené par l'INRAP du 20 au 22 octobre 2010, sur 2 ha a permis de découvrir, outre, des traces très dispersées d'une implantation néo/proto, une nécropole (sans mobilier d'accompagnement) et une vaste fosse (ou complexe de fosses) de la transition Bronze/Fer.

Les éléments les plus marquants sont situés dans un petit périmètre :

- la fosse ou complexe de fosses du Bronze final a livré 2 tessons polychromes qui sont prometteurs d'un corpus céramique important pour la mise en séquence régionale de cette partie du Bronze final : un tesson à décor de damiers polychrome associé à un tesson à décor de grecques. Cette association et d'ailleurs, ces motifs eux-mêmes, sont rares et l'étude de leur répartition manque en région Alsace,
- la nécropole (9 tombes en diagnostic) se présente sous une forme assez resserrée avec des tombes organisées en petits groupes, toutes les tombes ayant la même orientation (tête à l'ouest). La tombe fouillée indique qu'il s'agissait d'une jeune femme dans un cercueil et enveloppée soit d'un linceul soit d'un vêtement. Le recouvrement de cette nécropole par la crête de labours indique une datation pouvant remonter à la période alto-médiévale (IXe-Xe sinon un peu avant). Cet ensemble est entièrement inédit et s'inscrit dans une zone de la terrasse d'Erstein encore mal connue,
- l'Ackerberg (crête de labours) s'est installé exactement au-dessus de la nécropole, signalant par là un oubli total de l'existence du cimetière par les autorités. L'Ackerberg a été bien étudié au cours du diagnostic et a pu mettre en évidence un fond de sol brun lessivé fossilisé contemporain des occupations archéologiques.

Définition des objectifs, des données scientifiques ainsi que des principes méthodologiques et techniques des fouilles à réaliser.

Cette petite fouille permettra d'étoffer le corpus du Bronze final et de la céramique polychrome précoce.

Pour la nécropole alto médiévale, il s'agira d'étudier au mieux son plan, ses regroupements, les différents rituels d'enfouissements perceptibles et de réunir les éléments de datation. Une remise en contexte de ce type de nécropole sans mobilier (« tardives » ?) et de leur contexte topologique (en relation avec un chemin, un édifice, des limites de propriétés...) s'impose. Une étude archivistique sera indispensable.

Le rapport final de l'opération sera consultable en mairie dès sa réception

Le rapport final d'opération et les archives de fouille seront remis conformément aux dispositions de l'arrêté du 16 septembre 2004 à la SAREST (qui finance les fouilles) et portera définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et des fouilles archéologiques et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

A ce titre, le rapport comportera impérativement un inventaire établi par parcelles cadastrales du mobilier découvert en précisant la date de sa mise au jour.

Ces fouilles retarderont d'autant la sortie de terre des premières maisons mais enrichiront notre patrimoine. Par contre, elles auront un impact certain sur le bilan financier.

Le foncier

L'aménageur (la SAREST) est entrain de négocier à l'amiable les derniers terrains à acquérir avant d'utiliser la possibilité d'exproprier.

Les Hof (courées alsaciennes)

Un architecte-promoteur a été trouvé pour réaliser d'abord un premier Hof aux normes BBC avec des qualités architecturales remarquables avant d'en réaliser un second d'ici quelques années.

Travaux de viabilisation

La SAREST est entrain de retenir les entreprises qui effectueront la viabilité des lots de la première tranche, travail effectué en parallèle avec les fouilles archéologiques pour éviter de prolonger le retard occasionné par les contraintes environnementales et bien indépendantes de la volonté des uns et des autres.

AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU VILLAGE ET RENOVATION DES RUES DE L'ETANG ET DE LA FORET

Aménagement de l'entrée du village

L'entrée du village s'avère être dangereuse principalement due à la vitesse. Une consultation technique a été lancée avec le Conseil Général du Bas-Rhin. S'agissant d'une route départementale sans leur accord rien n'était possible.

Pour sécuriser mais aussi pour casser la vitesse, l'aménagement d'une chicane a été retenu. Les travaux à la charge communale se chiffrent à 17 000 €. Ils débuteront en août-septembre 2011 et seront effectués par l'entreprise Muller Travaux Hydrauliques de Krautergersheim qui est titulaire du marché.

Travaux de voirie et d'éclairage public rues de l'étang et de la forêt

Le problème majeur rencontré dans ces rues est celui de l'éclairage public. En effet, toutes les solutions ont été épuisées, il ne reste aujourd'hui plus qu'à ouvrir les trottoirs pour détecter les points fragiles.

Les nouveaux luminaires projetés seront en leds moins énergivores. Ils auront aussi une faculté d'éclairage plus optimal en évitant la pollution lumineuse. Les travaux d'éclairage public sont estimés à 85 000 € à la charge de la commune. C'est l'entreprise EIE de Haguenau qui est adjudicataire des travaux.

Pour rationaliser les travaux et mutualiser les dépenses, le Syndicat des eaux Ill-Andlau en profitera pour rénover et reposer le réseau eau potable ainsi que les branchements. Par la même occasion le chalet des pêcheurs sera raccordé au réseau d'assainissement.

Et pour terminer ce seront les travaux de voirie conforme à l'existant qui seront réalisés. A la charge communale il restera le raccordement du chalet et la voirie qui s'élèvent à un total de 95 000 €. C'est l'entreprise Muller Travaux Hydrauliques de Krautergersheim qui les effectuera conformément au marché à partir du 05 septembre 2011 pour une durée approximative de deux mois.



Une année riche en événements

Au mois d'octobre, nous avons participé à la semaine du goût en découvrant des aliments peu connus tels le panais.

Nous nous sommes ensuite rendus à Hindisheim pour découvrir l'espace et l'histoire des étoiles.

Une fête de Noël, une galette des rois où Lucie et Lucas ont été couronnés, un petit défilé de Carnaval tous déguisés et l'hiver est passé !



Puis nous avons visité le Bioscope avec les CM1-CM2 de Mme CLUPOT. Nous y avons appris beaucoup de choses sur le tri des déchets et le respect de l'environnement.

Nous sommes également retournés sur les traces du passé en visitant le musée Alsacien.

Pour finir, toute l'école a participé à un décathlon à Limersheim. Dix épreuves de lancer, courses, rameurs, quilles toutes encadrées par des parents volontaires avec des points individuels et par équipe. Pour clore la journée, la remise des médailles où tous nos sportifs ont été récompensés.



Nous voulions aussi remercier chaleureusement tous les habitants qui, grâce au ramassage des vieux papiers, nous ont permis de nous offrir des meubles de bibliothèque neufs. Merci de votre générosité !

Valérie SIAUD
Enseignante d'Ichtratzheim

CLIN D'ŒIL A NOS ASSOCIATIONS

LES DONNEURS DE SANG



Donner du sang, sauver des vies

Un grand merci aux 35 donateurs qui ont répondu présents lors de la collecte de sang à Ichtratzheim le 4 juillet dernier.

La demande en produits sanguins est en constante augmentation. Chaque jour, 700 dons sont nécessaires en Alsace.

Pourquoi le don du sang est-il important ?

Les dizaines de milliers d'accidentés, d'opérés, de malades de leucémies ou de cancers transfusés chaque année n'ont pas d'autres solutions que de compter sur les donateurs bénévoles. Aucun produit artificiel n'est actuellement disponible pour remplacer les globules rouges, les plaquettes et le plasma.

Qui peut donner ?

Il faut être majeur : vous pouvez donner votre sang à partir de **18 ans** et jusqu'à **70 ans**. Il faut être en bonne santé et répondre à un questionnaire médical confidentiel.

Aux nouveaux donateurs

Pour mieux vous préparer à votre premier don, vous pouvez consulter le site de l'établissement français du sang-Alsace www.efs-alsace.fr. Vous pouvez aussi téléphoner au 03 88 21 25 25.

Nous vous invitons dès maintenant à la prochaine collecte qui aura lieu :

à Hipsheim le 30 septembre 2011.

Pour l'Amicale des donateurs de sang.
Jean-Pierre KERN



LA CHORALE STE-CECILE ET LA PAROISSE



Les travaux de rénovation de l'église ont présenté des petites imperfections qui sont entrain d'être réglées notamment l'humidité qui remontaient sur les colonnes à l'arrière. C'est souvent le lot qui nous attend lorsqu'une rénovation complète est réalisée. Un dernier coup de peinture à la fin de l'été et ce sera parfait.

Bien évidemment la tradition du pot au feu est maintenue. Nous pourrons l'apprécier chez Marinette et François-Xavier SPRAUEL au 18, rue du château à partir de 11 h 30 le dimanche 18 septembre 2011 après la messe de 10 h 30. Pour la préparation toutes les bonnes volontés seront les bienvenues dès samedi matin. On n'est jamais assez nombreux pour soutenir la paroisse !

SPRAUEL François Xavier

Président de la Chorale Ste Cécile et du Conseil de Fabrique.

ASSOCIATION AGREEE D'ICHTRATZHEIM POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



A l'AAPPMA d'Ichtratzheim il n'y a pas d'eau dans le gaz mais ces deux éléments vont marquer 2011.

En effet, nous avons décidé de profiter de l'arrivée du gaz naturel pour changer d'énergie. Le changement de la chaudière qui a plus de 30 ans nous permettra de faire des économies et de gagner en confort.

Avec la réhabilitation des rues de l'étang et de la forêt le chalet va être raccordé au réseau d'assainissement. Déontologiquement pour une association de pêche il n'est pas acceptable de fonctionner avec une fosse septique qui peut déborder dans la rivière.

Le projet d'aménagement et de stabilisation des berges de l'étang n'est pas abandonné mais simplement reporté, notre budget n'étant pas extensible.

Je tiens à remercier la commune pour son soutien, le comité et les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de l'association.

Nous vous donnons rendez-vous le 4 septembre pour pêcher ou pour déguster une excellente paëlla lors de la pêche inter-équipes.

KERN Pascal

Président de l'AAPPMA



Association Bien – Être

Prises de vues de nos activités

Avis de reprise

Reprise des activités sportive et culturelles le mercredi 14 septembre 2011 à 20 h 30 à la mairie d'Ichtratzheim.



Ambiance détendue et agréable pour le maintien en forme !

La Présidente
Francine VALANCE



Amicale des sapeurs pompiers d'Ichtratzheim

Je tiens particulièrement à remercier tous les habitants d'Ichtratzheim pour leur soutien et leur générosité, que ce soit pour la vente des insignes, des calendriers ou du téléthon.

Je remercie également toutes les personnes présentes à la soirée "tartes flambées" qui cette année, éclairée par la lueur des flambeaux, s'est passée à l'extérieur du chalet. Le temps agréable sur les berges de l'étang a contribué à passer un moment convivial tout en dégustant nos tartes flambées au feu de bois.

Un grand Merci aux conjoints(es) de nous épauler lors de nos manifestations. Nous apprécions ce soutien.

Je voudrais également remercier la commune pour son soutien ainsi que de la subvention qu'elle nous alloue. Ce soutien n'est pas négligeable et nous permet de payer les cotisations à la Fédération National et à l'Union Départementale.

**Le Président de l'Amicale,
M. Marc HAMM**

Section des sapeurs pompiers d'Ichtratzheim

Actuellement la section d'Ichtratzheim compte 8 sapeurs pompiers qui ont les formations nécessaires pour intervenir et ont effectué 5 interventions.

Un défibrillateur a été offert par un habitant du village M BIHL. Suite à ce don, nous avons initié une quarantaine de personnes volontaires aux gestes de secours à mettre en œuvre pour la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation du défibrillateur lors d'un arrêt cardiaque.

Grâce à ce geste généreux et aux personnes qui se sont initiées, des vies pourront peut-être être sauvées.

Quelques petits rappels en cas d'arrêt cardiaque :

1. Vérifier la conscience et la ventilation de la victime
2. Prévenir les secours (18 ou 15)
3. Suivre les instructions de l'appareil et de son contenant

Et n'oubliez pas chaque minute de perdue diminue de 10% les chances de survie.

Je voudrai relancer un appel à tous les villageois de 16 à 35 ans qui souhaitent nous rejoindre.

S'engager chez les sapeurs pompiers volontaires est un engagement responsable et civique rendant service à la population d'Ichtratzheim et offrant à tout à chacun un épanouissement personnel tant au niveau humain qu'au niveau de la technicité des gestes et des matériels.

**Le chef de section
Adj. Dominique HAMM**

FETE DES AINES- JANVIER 2011



ETAT CIVIL 2010- 2011

❖ MARIAGES

MARCHAL Bernard

le 23 octobre 2010.

et **HATTENBERGER** Michèle.

LUTZ Arsène

le 9 avril 2011.

et **SILLER** Daniela.

❖ DECES

SINGER Nathalie

le 30 janvier 2011.

NAISSANCES

BAUMERT Joshua

né le 23 décembre 2010.

NUSS Noémie

née le 28 mars 2011.

KERN—KLEIZ Eryne

née le 06 juin 2011

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

KRAUSE Marie-Jeanne

90 ans (née le 28 septembre 1921).

KLEIN Marguerite et Gérard

Noces d'Or (le 12 février 1961).



Nous partageons de tout cœur les joies et les peines de nos concitoyens.



Mairie d'Ichtratzheim - 27, rue du Château - 67640 ICHTRATZHEIM – Tél. 03 88 64 15 54

email : mairie.ichtratzheim@cegetel.net